



Dissay

les échos



Le Journal de la commune de DISSAY 1^{er} SEMESTRE 2020 www.dissay.fr



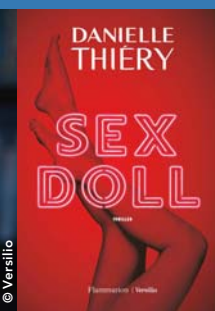
Les deux accueils périscolaires s'unissent P. 6



Non sédentaires, mais ancrés à Dissay P. 10



Le centre-bourg, de nouveaux espaces P. 14



L'instant polar revient du 11 au 16 mai P. 21

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Communication	3
Citoyenneté	4
Fiscalité	5
Éducation - solidarités	6-9
Développement économique	10-13
Urbanisme et cadre de vie	14-17
Environnement	18-19
Animation et vie associative	20-23
<i>Quelques rendez-vous à venir...</i>	24
<i>Sur les registres de l'Etat civil...</i>	24

Le monument aux morts rénové et mis en valeur



Courant 2019, le monument aux morts a été déplacé pour être installé près de la Poste, dans un espace propice à accueillir, dans de meilleures conditions qu'auparavant, les cérémonies commémoratives. Démonté puis remonté à l'identique, il a bénéficié d'une restauration

car les joints des pierres présentaient des signes de faiblesse, tout comme les plaques ! Avec le temps, la pierre avait souffert et surtout les lettrages commençaient à s'effacer. Par ailleurs, les ajouts, au fur et à mesure des conflits, de plaques de taille et de nature différentes ne donnaient pas un aspect cohérent. En concertation avec les membres de la section locale de la FNACA, représentant les anciens combattants, de nouvelles plaques ont été conçues. Elles contiennent une citation de Raoul Péret, déjà présente au préalable, les listes des Disséens morts lors des deux conflits mondiaux et une autre évoquant les français tombés lors des conflits postérieurs (Algérie, Tunisie, Maroc, Indochine). Ces nouvelles plaques sont en place depuis quelques jours.



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Ce numéro de Dissay les Échos est le dernier du mandat en cours et, comme à l'habitude, j'espère qu'il vous apportera le maximum d'informations sur l'ensemble des activités de notre commune.

En cette période qui précède l'élection municipale, vous comprendrez que je garde ici toute la retenue nécessaire à ce temps démocratique. Permettez-moi simplement de remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pendant 6 ans pour faire de notre commune un territoire à la fois attractif et où le bien vivre prend tout son sens.

Je pense bien entendu à mes collègues de l'équipe municipale qui se sont investis sans compter pour donner corps à de nombreux projets et chercher à améliorer notre bien commun. Je dis également toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel communal, dont les compétences et le sens du service public sont essentiels pour notre vie quotidienne.

J'exprime enfin toute ma gratitude, pour leur engagement et leur dynamisme, à tous les responsables et bénévoles d'associations, entrepreneurs, commerçants, artisans, équipes enseignantes, et plus généralement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'intéressent ou s'impliquent dans la vie de la cité. Toutes et tous constituent les ferments de la vitalité de notre belle commune et les garants de notre vivre ensemble.

Car je crois sincèrement qu'il ne peut y avoir de démocratie sans la démocratie locale, sans la participation des citoyennes et des citoyens à la vie communale.

Encore une fois, à toutes et à tous, MERCI.
Michel François, Maire de Dissay

Le personnel de la mairie relève le défi !

Grand Poitiers organise chaque année un "Défi inter-entreprises" pour les salariés des entreprises du territoire, invités à quitter le terrain professionnel pour le terrain de sport. Cette manifestation qui se déroule au plan d'eau de Saint-Cyr remporte toujours un vif succès. L'édition 2019 n'a pas dérogé à la règle ; elle a rassemblé 2900 sportifs formant 640 équipes issues de 210 établissements.

Au programme un relais en trois épreuves.

- 3500 mètres en course à pied,
- 7000 mètres en VTT,
- 600 mètres en canoé.

La manifestation était commentée par Patrick Montel, célèbre journaliste sportif et le départ a été donné par le Vice-Président de Grand Poitiers en charge de l'attractivité et Maire de Dissay, Michel François.



Cette année, deux équipes de la mairie de Dissay ont relevé le défi, elles ont bouclé le parcours en moins d'une heure. Un score assez éloigné du podium... mais selon la phrase de Pierre de Coubertin : *L'important, c'est de participer !* Une participation qu'elles et ils ont assurée dans la décontraction et la bonne humeur.

Merci à Christian, Claire, Christophe, Dominique, Jordan, Nadège, Valérie et Vincent d'avoir dignement représenté notre commune.

@DissayAnimations : Ne passez pas à côté des animations : connectez-vous !



Dissay - Animations
@DissayAnimations

Dissay s'anime tout au long de l'année et dans tous les domaines : concerts en été ou lors de Musiques en Clain, Dissay en fête, événements proposés par le Comité des fêtes, le TACO ou L'instant polar, expositions à la médiathèque, séances de cinéma, animations scientifiques avec l'Espace Mendès-France...

Autant d'occasions de s'émouvoir, de s'instruire, de passer des moments agréables et autant d'occasions de rencontres.

Pour être informé de ces propositions, l'agenda du site *dissay.fr* reste le bon outil ; il est complété par l'application mobile « Communecté » de Dissay, à télécharger sur votre smartphone. Mais un nouvel outil est venu compléter ces possibilités en 2019. Il s'agit d'une page *facebook* uniquement consacrée à ces événements

organisés ou fortement soutenus par la municipalité. Elle apporte des possibilités supplémentaires propres aux réseaux sociaux : échanges, partages de l'info...

Cette page est entièrement publique, vous pouvez donc la consulter même sans compte *facebook* personnel.

À ajouter à vos sites favoris et à consulter sans modération !

<https://www.facebook.com/DissayAnimations/>

Votre agenda disséen 3^e édition

Le 10 janvier, et pour la troisième fois, les participants à la cérémonie des vœux de la municipalité se sont vu remettre un agenda à l'entrée de la salle polyvalente. Bien entendu, il comporte des pages classiques où chacun peut noter ses rendez-vous. Mais des pages supplémentaires en font un véritable outil de proximité, à conserver à portée de main tout au long de l'année. Les coordonnées des services municipaux et des administrations locales y sont inscrites. Y sont aussi présentes les coordonnées des associations et des acteurs économiques de la commune : entreprises, commerçants ou artisans. Autant de contacts qu'il est toujours utile d'avoir à disposition aisément.

Le tout est complété par des articles et des photos illustrant les initiatives les plus récentes dans les différents

domaines de la vie communale : nouveautés de la médiathèque, réaménagement du centre-bourg, protection de notre biodiversité, mise en place d'un transport solidaire... et bien d'autres choses encore.

Les exemplaires non distribués le 10 janvier ont été répartis entre la mairie, la médiathèque et les commerçants. Il est peut-être encore possible d'en trouver un exemplaire !



Une signalétique rafraîchie



Chaque bâtiment municipal est identifié par une signalétique adaptée, de forme et de contenu différents. Panneaux muraux ou totems posés au sol, ils indiquent le nom du bâtiment et selon les cas, les activités proposées, les horaires ou les coordonnées. Une photo vient discrètement illustrer ces informations. Vous êtes désormais habitués à cette signalétique de couleur bleue, installée il y a une dizaine d'années.

Mais, vous l'aviez peut-être remarqué : certains de ces panneaux étaient en mauvais état : le soleil a défraîchi ceux qui y étaient trop exposés, un stationnement un peu trop rapproché de véhicules avait aussi endommagé certains totems, des projections de cailloux en ont marqué d'autres...

La mairie a donc demandé à l'entreprise qui les avait posés de faire un bilan complet. Les panneaux remis en état ou remplacés, selon les cas, guident à nouveau le visiteur dans de bonnes conditions depuis quelques semaines.

La mairie arbore la devise républicaine

La mairie est la maison commune de toutes les Disséennes et tous les Disséens. C'est le lieu où sont décidés et mis en œuvre les projets locaux. Mais c'est également, comme dans toutes les communes de France, le lieu, au plus près des habitants, où vit la République.

À ce titre, la mairie de Dissay accueille les différents symboles de la République française. Elle est pavoisée

lors des commémorations officielles. Le maire porte l'écharpe tricolore lors des mariages et de certaines cérémonies. La salle du conseil municipal abrite le buste de Marianne.

Mais il manquait, à Dissay, l'un des symboles de notre République : la devise républicaine souvent présente aux frontons des mairies. C'est désormais chose faite : les mots Liberté, Égalité et Fraternité nous



rappelleront les valeurs communes qu'il faut au jour le jour respecter et partager.

Inscriptions sur la liste électorale, des modifications

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le répertoire électoral unique a été mis en place. Il a mis fin à la révision annuelle des listes électorales dans les communes. C'est désormais l'INSEE qui tient à jour un répertoire national au jour le jour grâce aux informations qu'elle collecte auprès des institu-

tions centrales (électeurs atteignant la majorité, inscription ou radiation judiciaires), soit en y répercutant les inscriptions et les radiations que lui adressent les communes. Ce système apporte une fiabilisation de la tenue des listes électorales.

Qu'est ce que cela change pour les électeurs ?

- Vous avez maintenant la possibilité de vérifier sur internet votre situation électorale. Pour cela rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr à la rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale ».

- La limite des inscriptions est repoussée. Au préalable elle était fixée au 31 décembre de l'année pour toutes les élections se tenant l'année suivante. Désormais une date sera définie à chaque élection. Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription était fixée au 7 février 2020.
- L'inscription en ligne est ouverte dans toutes les communes de France sur www.demarches.interieur.gouv.fr. Vous pouvez également toujours fournir les pièces justificatives par courrier à la mairie, y venir physiquement ou vous faire représenter par un tiers.



Un deuxième Conseil Communal des Enfants élu à Dissay :

Après l'élection du premier Conseil Communal des Enfants, l'année dernière, la municipalité a souhaité poursuivre cette année l'expérience. Une fois l'autorisation des parents obtenue, 27 candidats se sont présentés aux suffrages de leurs camarades. Chacun avait préparé une affiche comportant les projets qu'il souhaitait porter.

Le 14 octobre, 193 élèves de l'école Paul-Émile Victor (soit 86 % des effectifs) sont venus à l'accueil périscolaire pendant la pause méridienne pour voter et ainsi élire leurs représentants.

Le samedi 9 novembre au matin, nos jeunes élus ont été reçus, avec leurs parents, à la mairie pour y rencontrer le maire et l'équipe



municipale. Avec Ophélie et Mickaël, les animateurs référents, ils avaient préparé des questions qui ont été posées aux élus présents ce jour-là. Ce fût une matinée riche en échanges, au cours de laquelle les enfants ont pu exposer les projets qu'ils avaient proposés. Le CCE se réunit une fois par mois pendant la pause méridienne. La première réunion a permis d'apprendre à se connaître, écouter les autres, parler en public et préparer les prochaines réunions. Depuis, le travail continue !

Les membres du Conseil Communal des Enfants

CM2

Léa Nérison
Clara Pignoux

CM1

Yanis Bannier
Léa Barreau
Corentin Charraud
Liam Lièvre
Llana Mairat

CE2

Louis Bouffet
Juliette Deligne
Rose Fradin
Emma de Oliveira
Adam Pascaud

Trésor public, une nouvelle organisation

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, la trésorerie de Saint-Georges-lès-Baillargeaux a fermé ses portes. Cela s'inscrit dans un plan national de réorganisation des services des Finances publiques qui a abouti à la fermeture d'un grand nombre de petites trésoreries.

Dissay dépend donc désormais de la trésorerie de Poitiers. Toutefois, pour faciliter les démarches des administrés, des permanences sont mises en place à Jaunay-Marigny et à Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Celles-ci assureront le même niveau de services, sauf les paiements en espèces qui n'y seront pas possibles. À partir du mois de juillet, au plus tard, ces paiements



en espèces seront possibles dans les boutiques de buralistes agréés,

à la suite d'un accord avec la Française des Jeux.

Permanences

Le mardi de 9h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale
de Jaunay-Marigny - 80 Grand'Rue

Le jeudi de 14h à 17h

Mairie de Saint-Georges
16 place de la Liberté

Du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Trésorerie de Poitiers - 11 rue Riffault - 05 49 37 05 50

Taxe d'habitation des précisions

Le Ministère de l'Action et des Comptes publics va mettre en œuvre la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) perçue jusqu'à présent par les communes. La mise en place de cette réforme, voulue par le gouvernement, va s'étaler jusqu'en 2022, sa dernière année d'existence. Mais, dès cette année 2020, 80 % des foyers auront cessé de la payer.



Cela mérite quelques précisions pour être clair sur le sujet.

- Cette suppression ne s'applique que sur la résidence principale, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenue.
- Les impôts locaux pour les propriétaires comprennent la taxe d'habitation et la taxe foncière. Cette dernière est maintenue.
- La contribution à l'audiovisuel public (redevance télé) qui était recouvrée sur l'avis d'imposition de la TH est maintenue. Les modalités de recouvrement vont donc évoluer.
- La taxe foncière qui continue d'exister est calculée (comme la TH) à partir de bases locatives prenant en compte la valeur du bien s'il était loué. Ces bases ont été fixées dans les années 1970 et sont réhaussées chaque année mais

n'ont jamais été révisées. Elles ne correspondent souvent plus à la réalité dans bien des endroits. Une mise à jour de ces bases est annoncée à partir de 2026 et s'étalera sur de nombreuses années.

Pour compenser cette perte de revenus des communes, l'État leur attribue la part de la taxe foncière qui revenait aux départements. Ceux-ci recevant, en compensation, une part de la TVA que l'État perçoit.

Les services du Ministère des Finances calculeront alors des surcompensations ou des souscompensations, afin que chaque commune reçoive la même somme à l'euro près. Bien que cette réforme des impôts locaux soit censée « simplifier la fiscalité locale », l'Association des Maires de France s'est inquiétée de la possible complexité de ce mécanisme de compensation...



Accueils périscolaires, des projets développés en commun

En complément des activités mises en place dans les deux accueils périscolaires, des évolutions ont été envisagées pour le nouveau Projet Educatif de Territoire 2019-2022 (PEdT), tel que l'organisation de projets communs à chaque période scolaire.

Ainsi, du 12 au 29 novembre dernier, les équipes des deux accueils ont organisé un concours de dessin réparti en 3 catégories en fonction de l'âge des enfants (2-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans).

Une feuille blanche, des crayons de couleurs, des feutres, un peu d'imagination et les enfants ont dessiné suivant leurs envies !

Les dessins étaient réalisés dans les accueils et remis à un animateur, sans être identifiés.

Toutes les œuvres ont ensuite été exposées entre le 9 et le 13 décembre. Parents et enseignants ont pu voter pour celui qu'ils préféreraient.

Des cadeaux ont été remis aux trois premiers, dans chaque catégorie, lors d'un goûter organisé avec les parents, le 17 décembre. En fonction du classement, ils ont reçu une place à l'île aux géants, une coupe, une viennoiserie et aussi un cahier de coloriage et des feutres, offerts par les membres du Carrefour de l'amitié, vivement remerciés !

Tous les participants ont obtenu un diplôme et un paquet de bonbons.

Pendant cette période, deux rencontres ont également été programmées. Le lundi 2 décembre, les élèves de l'accueil élémentaire ont accueilli les plus petits de la maternelle dans leurs locaux et se sont investis pour leur apprendre à dessiner. Le lundi suivant, c'était au tour des enfants de Paul-Émile Victor de se déplacer à l'accueil Tony Lainé où les plus petits les attendaient pour faire des jeux autour du dessin.

Déjà, les équipes périscolaires travaillent à la construction de nouveaux projets d'échanges pour les prochaines périodes.

Éducation/Jeunesse, plus de 90 000 € investis en 2019

À l'école élémentaire Paul-Émile Victor

Le programme de rénovation de l'ensemble des classes s'est terminé l'été dernier avec la réfection des 3 dernières : peinture, plafond, électricité, ordinateur et vidéo-projecteur pour un coût total de 30 297,56 €. Le plafond et l'électricité de la bibliothèque de l'école ont également été restaurés pour un montant de 5 935,58 €. L'alarme sonore, en cas d'incendie a été raccordée à de nouvelles pièces pour être entendue partout : 3 316,50 €.

Pour augmenter la sécurité, la clôture et le portail du côté de la rue du Clos-Belvoir ont été changés pour atteindre une hauteur de 2 mètres. Coût : 11 097,88 €. À la demande des enfants délégués des classes de CP, un jeu extérieur a été acheté (5 500 €) pour la cour de l'école.

À l'école maternelle Tony Lainé

Un nouveau jeu extérieur a été installé dans la cour (12 749,40 €) que les enfants se sont appropriés avec un grand plaisir. Pour le développement des outils numériques, des tablettes et un vidéoprojecteur ont été achetés pour un montant de 4 224,40 €.



Ici aussi, l'alarme incendie a été étendue à des pièces annexes pour être parfaitement audible (2 529 €).

Dans les deux écoles

Pour prévenir en cas de danger imminent, une alarme anti-intrusion PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été installée dans chaque école. Le coût total est de 5 845,50 €.

Aux accueils périscolaires

Du matériel, des rangements et des jeux ont été achetés pour améliorer le fonctionnement au quotidien des deux accueils (2 753,95 €).

À l'accueil jeunes de la Mourauderie

Des achats ont été effectués pour répondre au mieux aux besoins des jeunes qui fréquentent régulièrement la Mourauderie : un écran, un râtelier à vélos et des tables pour un montant de 2 282,32 €.

Au restaurant scolaire

Une nouvelle fontaine à eau et du matériel ont été achetés (2 357,58 €).

À l'accueil de loisirs de Puygremier

Pour le fonctionnement de l'accueil, 812,94 € ont été dépensés en petit matériel.

Un cerisier pour les jeunes pousses !

Depuis 2009, le Centre Communal d'Action Sociale célèbre les nouveau-nés de la commune en offrant aux familles un arbre qu'ils pourront planter chez eux et qui grandira symboliquement avec leur enfant. Ainsi, les enfants nés en 2018 ont été mis à l'honneur le 23 novembre dernier, à la maison des associations. Tous les parents concernés ont été invités et les 14 familles qui ont répondu à l'invitation ont reçu chacune un cerisier.

Élus et personnel municipal ont distribué les arbres, en prodiguant de bons conseils pour une plantation réussie et une croissance rapide des cerisiers.

Des clafoutis en perspective à Dissay, dans quelques années !

La cérémonie s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet préparé par l'équipe du restaurant scolaire.



Atelier du goût : le chocolat à l'honneur !

Cette année, sur trois mercredis matin, les 3 classes de CM1 - CM2 ont participé aux ateliers du goût proposés et encadrés par l'équipe du restaurant scolaire.

Au menu, la confection d'un moelleux au chocolat. Les apprentis pâtisseries ont préparé la totalité de la recette (faire fondre le chocolat, préparer l'appareil, faire le moulage) sous les conseils bienveillants des cuisiniers de la restauration scolaire et de leurs professeurs. La cuisson s'est faite sur place pendant la récréation.

Au retour, et en attendant que la préparation refroidisse, les élèves ont participé à un jeu divisé en deux épreuves et en quatre équipes :

- Quiz sur l'alimentation : connaître la famille des aliments en s'amusant.



- Ça flotte ou ça ne flotte pas : faire flotter ou faire couler différents aliments dans un récipient d'eau et connaître le nom de l'aliment.

Les enfants sont repartis ravis chez eux avec leurs gâteaux et ont pu prouver à leurs proches leurs talents de pâtissier.

Des repas végétariens au restaurant scolaire

Une expérimentation de deux ans est initiée par le Ministère de l'Agriculture. Elle oblige les restaurants scolaires à utiliser au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique et à proposer un menu végétarien, au moins une fois par semaine. Elle fera ensuite l'objet d'une évaluation, notamment sur la rémunération des agriculteurs, son impact sur le gaspillage alimentaire, les taux de fréquentation et le coût des repas.

C'est la « loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous ».

Issus des États Généraux de l'Alimentation, ces objectifs n'ont pas dérouter les agents de la restauration scolaire dissayenne. Il s'agissait déjà d'un objectif fixé par la municipalité de proposer une alimentation saine, durable, préparée sur place avec un maximum de produits bio ou provenant de circuits courts.

Les enfants qui apprécient toujours les repas servis le midi, découvrent en plus les pizzas végétariennes, les lasagnes aux épinards ou les bolognaises de lentilles, les raviolis aux 4 fromages ou le risotto aux petits légumes.

Opération "Au pré de l'assiette"

La commune de Dissay a adhéré à Agrilocal 86, une plateforme qui favorise les circuits courts, en mettant en relation acheteurs de la Vienne et fournisseurs locaux pour la restauration collective.



Du lundi 7 au vendredi 11 octobre 2019, en partenariat avec le Département de la Vienne et Agrilocal 86, l'équipe du restaurant scolaire a participé à l'opération "Au pré de l'assiette". Chaque jour de la semaine, un produit local figurait aux menus proposés aux enfants : fromage de chèvre, pâtes fraîches bio, gâteau, viande...

Les élèves ont participé par l'intermédiaire d'un jeu : *Testez vos connaissances en vous amusant*. Les gagnants ont reçu des trousseaux, des sacs fabriqués à partir de matériaux de récupération. Des livres de cuisine élaborés par les chefs d'Agrilocal leur ont également été remis.

À noter : pour un meilleur suivi de la qualité des repas par les parents, sur les menus du restaurant scolaire, publiés sur dissay.fr, les produits achetés en circuits courts sont inscrits en rouge, les produits provenant de l'agriculture biologique apparaissent en vert, suivi d'une coccinelle.



CCAS Une journée de fête avec les Aînés

Le 7 décembre dernier, les Aînés de la commune âgés de 70 ans et plus ont été invités au traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisé à la salle polyvalente. L'installation et la décoration de la salle ont été assurées avec goût par les membres du Carrefour de l'amitié. L'association a également offert l'animation musicale.

Le menu était de qualité pour les 188 convives. Chansons, danses et tombola ont ponctuées l'après-midi qui s'est achevé par la remise de présents aux



doyens de la journée par les membres du CCAS. Cette année Louissette Plisson et André Leverrier ont été ainsi mis à l'honneur.

Comme chaque année, les membres du CCAS ont apporté par la suite un panier aux personnes ne pouvant se déplacer pour raisons de santé.

Profitez d'une offre originale de mobilité : le transport solidaire



La mairie de Dissay, dans le cadre de l'Agenda 21, et en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un service de transport solidaire.

Ce service permet de mettre en relation des habitants valides, n'ayant pas de moyen de déplacement, avec des bénévoles prêts à donner de leur temps pour les emmener à toutes sorties, que ce soit pour des activités de loisirs, des rendez-vous médicaux ou administratifs. Sans concurrence avec les modes de transport existants (privés, publics, service d'aide à domicile...), il complète l'offre de déplacement présente sur le territoire.

Le transport solidaire favorise, en plus, le lien social et les échanges entre générations et permet de rompre l'isolement.

Comment procéder pour bénéficier de ce service ?

Le service de transport solidaire s'adresse à toute personne majeure résidant dans la commune, confrontée à des difficultés de mobilité (habitants sans permis ou sans véhicule, ou en difficulté pour utiliser son véhicule). Les conducteurs sont des bénévoles indemnisés de leurs frais kilométriques, par les utilisateurs, à hauteur de 1 € par tranche de 5 km avec un forfait de 2 € entre 0 à 10 km. L'inscription s'effectue obligatoirement auprès de la mairie. La réservation se fait par téléphone les jeudis ou vendredis matin pour des déplacements lors de la semaine suivante.

Centre Communal d'Action Sociale :
05 49 52 34 56.

Le PLIE, au service des demandeurs d'emploi

Dans le cadre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), Grand Poitiers Communauté urbaine a confié à l'APPUI (Association pour le Placement de Personnel d'Utilisation Intercommunale) une mission d'accompagnement vers l'emploi en milieu rural.

Ce dispositif, cofinancé par le Fonds Social Européen (Union Européenne), permet d'organiser un accompagnement individualisé de proximité des demandeurs d'emploi. Le PLIE mobilise les partenaires et les entreprises et dirige les demandeurs d'emploi vers les structures adaptées.

Si vous habitez Dissay et que vous êtes demandeur d'emploi ou que vous connaissez des difficultés sociales, venez rencontrer les chargés d'insertion de l'APPUI, une semaine sur deux, le jeudi matin de 10h à midi, à la mairie.

Pour toute prise de rendez-vous, contactez l'APPUI au 05 49 62 02 95.



PERMANENCES DU PREMIER SEMESTRE

- 23 Janvier
- 2, 16 et 30 Avril
- 6 et 20 Février
- 14 et 28 Mai
- 5 et 19 Mars
- 11 et 25 Juin

Vous possédez un véhicule, vous avez du temps libre et souhaitez aider les autres, vous pouvez venir renforcer l'équipe de chauffeurs bénévoles.

Contact : Christine Royer 06 09 81 17 48.



12 commerçants non sédentaires fidèles à Dissay

Depuis plusieurs semaines, la circulation est rétablie dans le centre-bourg et le stationnement des véhicules bénéficie d'espaces adaptés et correctement signalés. Les commerçants non sédentaires ont découvert les lieux mis à leur disposition, à proximité de ces parkings.

Durant les travaux, ils ont su s'adapter, en relation avec la mairie, pour conserver un maximum de visibilité et poursuivre leurs activités. La

fidélité de leurs clients disséens et des communes environnantes leur a donné raison d'avoir mis sur la patience et la confiance. Qu'ils soient remerciés de participer, avec les commerçants sédentaires, à l'animation commerciale de notre commune.

Ces acteurs économiques ont été mis à l'honneur lors des vœux du maire et de la municipalité, à l'occasion du départ en retraite de Jean-Marie et

Mireille Poupault, les maraîchers qui, depuis dix ans, proposaient leurs produits de qualité (*voir p. 11*).

Mais à propos, êtes-vous sûrs de tous les connaître ? Il y a le marché du samedi matin mais certains sont présents sur d'autres lieux et d'autres jours. Retrouvez-les toutes et tous ci-contre et surtout, allez les découvrir si vous n'êtes pas déjà clients...

Les commerçants non sédentaires à découvrir ou redécouvrir...

Mardi soir Quartier de l'Europe

Micka Cuisine
Plats cuisinés faits maison
à emporter ou à commander
au 06 52 95 62 38.

Vendredi soir Square du 11 novembre

Pizzas La Milanaise
à commander sur place
ou par téléphone au
06 73 22 10 41.

Samedi matin - Sur le marché Square du 11 novembre

La Ferme du Bois Chaperon
Produits issus de l'élevage
de volailles et préparés à la ferme.

Dhaene Paysagiste
Plants et plantes sur place
ou à commander pour une livraison
deux semaines plus tard.
Contact pour vos travaux
d'extérieur : 06 72 63 99 34.

Enault Apiculture
Miels locaux de saveur
présentés par l'apiculteur.

Au Bois d'Allumage
Bois d'allumage ou de décoration
en vente directe ou à livrer à
domicile. 06 71 72 75 05.
Nouveau.

Hamid Amrouche,
fruits et légumes
Nouveau commerçant,
voir l'article ci-dessous.

Dimanche matin Square du 11 novembre :

Huîtres Bertheau
En provenance directe
de La Tremblade (17).

La Rôtisserie du Poitou
Une semaine sur deux, poulets
rôtis et autres produits. Possibilité
de réserver au 07 68 68 57 95.

Dimanche matin Place Grand'Cour

Huîtres Sorlut
Affinées à Bourcefranc
le Chapus (17).

Dimanche soir Square du 11 novembre

Binbinos
Hamburgers maison à base
de produits locaux et frites
fraîches. Commandes possibles
au 06 68 16 08 80.

En itinérance, et sur rendez-vous

La Femme à Barbe
Salon de coiffure pour hommes
et femmes et soin de la barbe
à bord du salon mobile. Prise
de rendez-vous au 06 50 58 72 13.

Un départ à la retraite bien mérité...

Une page s'est tournée le 28 décembre dernier avec la présence, pour la dernière fois sur le marché, de Mireille et Jean-Marie Poupault, les maraîchers. Ce couple de Vendevre-du-Poitou, a toujours été présent, depuis dix ans, sur notre marché. Qu'il pleuve ou vente, qu'il fasse grand froid ou grosse chaleur, indéradinables et toujours de bonne humeur, Mireille et Jean-Marie ont permis aux Disséens et habitants des communes des alentours de s'approvisionner en légumes et fruits frais, chaque samedi. Si une grande partie de leurs produits était issue de leur production, nos deux maraîchers ont su faire évoluer leur étal afin de répondre aux demandes de leurs clients, en privilégiant des partenaires producteurs locaux. C'est donc toute une économie locale que l'on retrouvait sur notre marché. Ainsi, avec discrétion, Mireille et Jean-Marie étaient devenus des piliers du commerce disséen, et leur présence était attendue chaque semaine.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à Mireille et Jean-Marie, une belle retraite bien méritée ! Les élu(e)s et les habitué(e)s du marché leur ont recommandé de passer de temps en temps sur le marché de Dissay, en visiteurs et en clients...



... Et un nouveau primeur, à découvrir sur le marché



Après le départ en retraite de Mireille et Jean-Marie Poupault, Hamid Amrouche a sollicité la mairie pour installer son étal sur le marché de Dissay.

Élevé dans une famille de commerçants non sédentaires, Hamid a débuté le métier tout jeune en chargeant et déchargeant les camions. Toute une carrière de primeur qui l'amène, actuellement, à être présent sur cinq marchés différents, tout au long de la semaine. Il en a ajouté un sixième depuis le 25 janvier, avec Dissay.

« Je vends, habituellement, plus de fruits que de légumes. En effet, sur les marchés il y a souvent plusieurs maraîchers, et plutôt que de se faire concurrence, je préfère être complémentaire. Mais pour Dissay, je vais changer et compléter l'offre. Ainsi, même si je vais continuer à proposer de nombreux fruits, je vais accentuer la vente de légumes en m'approvisionnant notamment chez un maraîcher de Marigny-Brizay ».

À découvrir dès maintenant tous les samedis.

2019, bon millésime pour le camping de Dissay



2271 campeurs (ou nuitées) pour la saison 2019. C'est tout simplement 10 % d'augmentation par rapport à 2018 ! Donc d'avantage de touristes qui séjournent à Dissay et fréquentent les commerces. Un bel encouragement pour la collectivité à poursuivre les efforts de modernisation de l'établissement. Cette saison 2019 a notamment profité

- d'un nouveau dispositif autorisant les touristes avec un véhicule aménagé ou un camping-car à rentrer leurs véhicules à l'intérieur du camping, après 21h30. Un contrôle d'accès par badge a été installé qui leur permet de profiter du spectacle de nuit du Futuroscope, tout en retrouvant ensuite leur emplacement dans le camping ;
- de la possibilité de payer les prestations par carte bancaire ;

Les services techniques ont poursuivi leurs travaux d'entretien, de rénovation et d'embellissement des lieux,

mais également d'économies d'énergie avec notamment :

- la mise en place progressive de détecteurs de présence pour l'allumage et l'extinction des lumières, et de robinets automatiques dans les deux blocs sanitaires.
- Le lasurage de l'ensemble des boîtes des bâtiments du camping.

**Prochaines dates d'ouverture
du 19 juin au 30 août 2020.
Réservation depuis dissay.fr**

BON À SAVOIR

À noter que, pendant la période d'ouverture du camping, tous les Disséens peuvent bénéficier des coupe-files pour le Futuroscope, et des billets d'entrée à tarifs réduits pour de nombreux sites touristiques de la Vienne (la planète aux crocodiles, la vallée des singes...). Il vous suffit de vous rendre à l'accueil du camping, où les agents vous feront profiter de ces avantages.

Stop Auto Conduite, dans ses nouveaux locaux



Après plus de trente-cinq années passées dans ses locaux historiques place Pierre d'Amboise, en face du château, l'auto-école disséenne « Stop Auto Conduite » a déménagé. Les nouveaux locaux se situent au 73 Levée des Platanes, juste à l'entrée de la piste cyclable.

Claude Jubault et Martine Constant souhaitent plus d'espace pour offrir un meilleur accueil à leurs élèves, et diversifier leur activité.

Bien entendu, Stop Auto Conduite propose toujours l'apprentissage classique du permis de conduire, avec notamment des leçons de code, deux fois par semaine, et l'apprentissage à la conduite « accompagnée », dès l'âge de 15 ans, ou « supervisée », pour les personnes de 18 ans et plus. Mais l'auto-école s'est également équipée d'un véhicule électrique afin de proposer des formations au permis « boîte automatique ».

Concernant le code de la route, des stages sur cinq jours sont proposés, durant les vacances scolaires. Et cette année, pour la première fois, Stop Auto Conduite organise des stages de remise à niveau pour conducteurs expérimentés, mais néanmoins soucieux de comprendre les nouvelles réglementations du code de la route.

Enfin, dans l'année 2020, des séances de REIKI seront proposées en parallèle de la formation au permis de conduire, afin de mieux contrôler les appréhensions que peut générer l'apprentissage de la conduite.

Contact Stop Auto Conduite :
05 49 52 42 85 - stopac86@gmail.com

Le château de Dissay primé aux Tops du Tourisme 2019

Le groupe La Nouvelle République Centre Presse et le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou organisent chaque année les Tops du Tourisme de la Vienne. Lors d'une réception, des acteurs du tourisme du département reçoivent un prix dans différentes catégories.

L'édition 2019 s'est tenue le 3 octobre à Poitiers. Dans la catégorie Tourisme et patrimoine, c'est le château de Dissay qui a reçu le prix. Les organisateurs ont voulu récompenser l'important travail, toujours en cours, de restauration du bâtiment.

Christophe Bouvier, le dirigeant du château (hôtel, restaurant, spa) était venu recevoir ce prix, entouré de l'architecte du patrimoine et des artisans qui interviennent quotidiennement pour rénover l'ancienne



demeure des évêques de Poitiers.

Il a partagé ce prix avec chaque membre de son équipe composée désormais d'une vingtaine de personnes. Il a également fait remarquer

que la renaissance de cet élément du patrimoine de la Vienne coïncide judicieusement avec une importante rénovation des espaces publics du centre-bourg de Dissay.

Le retour attendu du manège de Noël

Du 20 au 28 décembre dernier, un manège de Noël s'est installé sur le square du 11 novembre, devant l'entrée de l'école élémentaire. Cette initiative, testée pour la première fois l'année dernière, avait



reçu un bel accueil des commerçants, et avait été bien appréciée des petits Disséens et de leurs parents. La commune a donc souhaité renouveler l'événement.

Tout comme l'année dernière, un bon gratuit a été distribué à chaque élève des deux écoles, et les commerçants ont pu, en plus, distribuer à leurs clients, des tickets supplémentaires fournis par la mairie.

De plus, cette année, l'Association de Parents d'Elèves « Les P'tits, les Grands », avait organisé, le vendredi 20, un sympathique goûter pour fêter le début des vacances de Noël. Un marchand de barbes à papa est venu compléter l'offre. De quoi bien lancer la semaine de festivités, et, la fréquentation a connu une nette augmentation, avec 350 tickets de plus que l'année dernière, soit 1000 au total !

Changement de propriétaires au Gîte du Chaix

En août dernier, le gîte du Chaix a changé de propriétaires. Nathalie Conreaux et Gérard Bailleul se sont installés dans leur nouvelle maison, située au 31 allée de Chaix, qui abrite également un gîte. Leur choix de déménager sur notre commune, et d'acquérir ce bien immobilier, a été dicté par leur envie de faire évoluer leurs situations professionnelles en se tournant vers le tourisme.



Depuis août 2019, le gîte du Chaix est donc à nouveau proposé à la location. D'une superficie de 52 m², organisé pour 4 personnes autour d'une grande pièce de vie et d'une grande chambre à l'étage, le gîte bénéficie d'une terrasse indépendante et de l'accès direct à la piscine. Un jardin d'enfant complète les agréments extérieurs, afin de proposer un hébergement familial. Le gîte permet donc des séjours de courte, moyenne ou longue durée.

Mais Nathalie et Gérard ont encore beaucoup d'idées, et le gîte du Chaix va largement évoluer, afin de proposer de nouvelles prestations à court et moyen termes.

Vous pouvez réserver en contactant Nathalie ou Gérard :
06 11 87 15 06 / 07 86 48 81 12
ou giteduchaix@gmail.com

Réaménagement du centre-bourg, la dernière phase révèle des espaces...

Le réaménagement du centre-bourg arrive bientôt à son terme. Les travaux réalisés dernièrement permettent de redécouvrir les différents lieux entre l'église et la mairie, et le jardin désormais ouvert à la vue depuis la rue.

Le parvis de l'église, une accessibilité renforcée



L'espace pavé sur la voirie près de l'église prolonge le parvis où chaque pavé a été démonté, numéroté, retailé et remis en place. Ce travail d'orfèvre a permis d'améliorer l'accessibilité de l'édifice. En effet, ces pavés forment maintenant une placette où l'on peut circuler beaucoup plus aisément. Le niveau de ce parvis, légèrement réhaussé, a permis de supprimer la marche à l'entrée de l'église. Les emmarchements ouvrent largement cet espace vers la rue. Un orme a été symboliquement planté ici, remplaçant l'ancien orme dit "de Sully" qui avait ombragé cette placette durant des siècles. Un banc en fer forgé, adossé à l'église, près de la porte d'entrée, est

venu compléter cet aménagement. Ces travaux ont bien entendu été suivis par le Service Régional des Monuments Historiques, du fait du classement de l'église.

Une voirie « qui parle »

Sur la rue de l'Église et la rue de la Mothe, différents revêtements identifient chaque espace. Les abords de l'église ont été recouverts de pavés pour prolonger le parvis. L'alternance de béton désactivé et de goudron marque l'entrée et la sortie du parking de la mairie, ainsi que le cheminement piétonnier normalisé, accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'eau pluviale est gérée par des caniveaux formés de deux rangées de pavés. Enfin, les calades de bords de mur embellissent le tout.

Un jardin retrouvé

Le grand mur qui entourait le terrain de l'ancien presbytère a été rabaissé. Tout le long, un garde-corps sera installé. Ainsi, l'automobiliste qui évoluait dans un "couloir", entre deux hauts murs en pierre, se retrouve désormais dans un

espace où la perspective est dégagée. Le piéton, quant à lui, pourra emprunter le cheminement qui se dessine dans ce jardin. En longeant la rue, côté jardin, il accèdera au parking devant la mairie grâce à de vastes emmarchements. Mais il faudra encore un peu de patience pour profiter pleinement de ces aménagements : le revêtement de ce chemin ne sera réalisé qu'au printemps car il nécessite pour être mis en place des températures relativement clémentes.

La mairie, un accès repensé

Le parking de la mairie vient de se terminer, offrant douze places de stationnement, dont une pour personne à mobilité réduite. La zone recouverte en pierre marque l'espace piétonnier autour du bâtiment. Les voies en béton désactivé guident les automobilistes. La suppression d'un local, ayant abrité anciennement un transformateur électrique, a permis d'élargir l'entrée du parking pour les automobilistes. Enfin, des mats totem indiquent l'entrée de la mairie et du jardin attenant. Ils ont également vocation à marquer symboliquement l'entrée dans le centre-bourg.



Végétalisation et éclairage public, les touches finales

Partie intégrante de l'aménagement, la végétalisation des espaces a été engagée en novembre 2019. Des parterres aux entourages métalliques sont plantés de sédums et verveine de Buenos-Aires. Il s'agit de plantes vivaces ne demandant que peu d'entretien. L'apport en eau sera limité par le paillage qui protégera ces massifs des ardeurs du soleil et, par la même occasion, limitera la pousse des herbes indésirées. Des arbres ont également été plantés (en plus grand nombre qu'il n'y en avait avant). Il s'agit de tilleuls, magnolias et platanes, dont un sujet majestueux, à proximité du banc, près du château. Chaque pied d'arbre est comblé par des pierres de découvertes entre lesquelles des plantes vivaces prennent place. À apprécier pleinement dans quelques mois, quand les feuilles auront poussé !

Les choix pour l'éclairage public de ces nouveaux espaces se sont adaptés en fonction de l'environnement immédiat ou du rendu attendu. Des lampadaires ont été installés sur la place du 8 mai et à l'entrée du bourg, près de la mairie. Ils laissent place à des luminaires haubanés discrets, sur la place Pierre



d'Amboise et dans la rue de l'Église. Des éclairages architecturaux sont posés au sol, comme ceux qui mettent en valeur le tympan et les linteaux gothiques de la porte d'entrée de l'église.

Le centre-bourg : un atout touristique pour Dissay

Depuis quelques temps, le centre de Dissay a bien changé : implantation d'une activité touristique au château, réaménagement des espaces publics, terrasses pour les commerces, ouverture d'une halte jacquaire ... Et si Dissay jouait sa carte touristique au nord de Poitiers ? Quelques aménagements peuvent y contribuer...

La balade du centre bourg

Partant du lutrin qui jouxte le banc de la place Pierre d'Amboise, cette courte promenade permet de prendre de la hauteur... et surtout de découvrir le centre-bourg depuis le belvédère de Bellevue, en passant par le trait de la



Charbonnière. Pour cela, il faut suivre les clous en bronze cloués au sol qui servent de jalons. L'arbre stylisé (symbole choisi par les habitants lors des différentes

étapes de la concertation) vous servira de guide...

Votre smartphone vous guidera !

Sur le lutrin marquant le départ de la balade, un flash code est gravé. En le scannant, à l'aide de votre smartphone, vous accéderez bientôt à une application comportant des informations sur le centre-bourg, la balade, les plaques de rue... et bien d'autres choses par la suite !



Des plaques de rue poétiques !

Les rues situées aux abords du parcours de la balade ont reçu de nouvelles plaques. Les noms des voiries ne sont pas modifiés bien entendu ! En revanche, ils sont complétés par de courtes phrases évoquant l'histoire, réelle ou inventée, du lieu. Jeux de mots et poésie ne seront jamais loin. Laissez-vous prendre au jeu...



Archéologie, après le suivi sur le terrain, les analyses scientifiques

Tout au long des travaux du centre-bourg, un suivi archéologique a été effectué lors des creusements de chantier. Il a mis à jour de nombreuses traces de construction : des murs, en parallèle des douves mais également dans la rue de l'église, attestant d'une vie ancienne sur notre commune. Sur la place du 11 novembre des restes de pierres et de cendres attestent d'une activité métallurgique médiévale en cours de datation. Toutes ces découvertes font l'objet actuellement d'études complémentaires et un rapport détaillé sera disponible dans les mois qui viennent.

Les Bouleaux, le quartier intergénérationnel va bientôt sortir de terre

Officiellement lancé le 15 janvier dernier par la pose du panneau qui l'annonce, le programme des Bouleaux s'étale sur 33 000 m². Il comprend la construction de 10 pavillons labellisés Habitat Sénior Services, conçus pour accueillir des locataires âgés de plus de 65 ans, mais aussi 34 lots à bâtir et 1 parcelle de réserve foncière conservée par la mairie pour de futurs projets.

Idéalement situé à proximité de la crèche parentale, de l'école maternelle, d'équipements à vocations culturelles ou sportives et du pôle médical, ce quartier intergénérationnel permet à Dissay de se développer dans le respect de son PLU, sans impacter des terres à vocation agricole.

Habitat de la Vienne va prochainement débiter les travaux... et la commercialisation des terrains à bâtir.



Rue de la Fontaine d'Aillé : des travaux pour mieux gérer l'eau pluviale



La chaussée de la rue de la Fontaine d'Aillé était en très mauvais état. Avant de procéder à sa réfection, il s'est avéré nécessaire de réaliser au préalable des travaux de gestion de l'eau pluviale. En effet, l'étude hydrologique a fait apparaître la nécessité de créer une canalisation enterrée tout au long de la rue. Ces travaux ont débuté en octobre 2019. C'est donc tout un réseau de tuyaux de

30 cm de diamètre à une profondeur oscillant entre 1,30 m et 2,50 m qu'il a fallu implanter entre les autres réseaux déjà en place (eau potable et assainissement). En décembre, la liaison a été effectuée avec les avaloirs, en partie basse. Toute l'eau récoltée autour de cette voirie se déversera en cas de grosse affluence dans une noue, grand fossé d'une profondeur d'un mètre.

Le revêtement de la chaussée sera, à la suite, fait en deux temps : un gravillonnage d'attente a été posé sur la tranchée. Un tapis sur la tranchée sera ensuite posé au printemps, quand les conditions climatiques le permettront. Le coût de 240 000 € est pris en charge par Dissay et Saint-Georges-lès-Baillargeaux car la limite des deux communes est située au milieu de la rue.

Une clôture neuve au pont de chemin de fer

La clôture en grillage de chaque côté du pont au-dessus de la voie ferrée était en mauvais état. Elle datait de la création du pont ! Affaissée par endroits, elle commençait à ne plus remplir totalement sa mission de sécurité.

L'entreprise Poitou Paysage a donc été mandatée pour installer une nouvelle clôture rigide de chaque côté de la rue. En plus, sur l'un des côtés, il a été possible de gagner quelques centimètres sur le talus. Une amélioration de la sécurité sur ce trajet piétonnier qui relie les deux rives du Clain.

Coût :
16 686 euros.



Réhabilitation du lagunage des Tiers

Les eaux usées des habitants des Tiers sont traitées dans la station de lagunage située en bordure de la route du Noyer Jamet. Il est composé de trois bassins qui assurent la filtration des effluves jusqu'à obtenir une eau propre qui peut retourner dans les fossés. La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par « Eaux de Vienne – SIVEER » qui gère les compétences eau potable et assainissement pour la commune.

C'est dans ce cadre que le remplacement des bâches a été programmé, selon la périodicité normale, après quinze ans d'utilisation. Les boues résiduelles ont été évacuées et de nouvelles bâches posées malgré des conditions difficiles liées aux intempéries du dernier trimestre de 2019.

Coût :
113 700 euros.



À l'entrée de Dissay place aux pots colorés !



Pour marquer et embellir l'entrée d'agglomération en venant de la RD910, de grands pots colorés ont été installés par les agents du service technique. Ils remplacent d'anciennes jardinières en béton qui étaient vétustes. Les arbres plantés sont des *Cercidiphyllum japonicum*, ou Katsura. Ces arbres de taille moyenne sont appréciés pour leur feuillage aux couleurs changeantes en fonction des saisons. Ils portent également le nom commun "d'arbre au caramel" en raison du léger parfum de caramel qu'il développe parfois.



Retour sur la journée d'actions citoyennes pour l'environnement

Le 28 septembre : une journée pour agir ensemble, pour sensibiliser les Disséennes et Disséens à un bien commun : la biodiversité dans l'espace public, au plus près de nos lieux de vie. Par une belle matinée d'automne, une quarantaine de bénévoles, élus, agents municipaux, membres actifs des associations et habitants de la commune se sont répartis dans cinq ateliers encadrés et « outillés », à l'écoute des consignes.

Un groupe de disséens motivés est parti le long de la Voie Romaine, pour entretenir 250 mètres d'une haie champêtre, plantée deux ans plus tôt. La mission : limiter les repousses de ronces pour faciliter le développement des jeunes plants (sureau, cornouiller, fusain, troène...).

À l'initiative d'un habitant du quartier de l'Europe, les riverains, accompagnés d'un agent des espaces verts, ont fait des semis de pieds de mur avec des graines de plantes mellifères à la fois pour l'embellissement des trottoirs et pour attirer les insectes pollinisateurs.

Encadrés par un bénévole de Dissay Nature, d'autres volontaires ont débroussaillé une prairie du coteau des Pendants, en tenant compte des préconisations du plan de gestion de ce secteur classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique). Le but était de couper les arbustes épineux pour pouvoir continuer l'entretien par l'éco-pâturage.



En parcourant la route le long du Bois des Bouges et de la Garenne, munis de sacs de tri, des randonneurs, nettoyeurs de la nature ont ramassé canettes, papiers gras, bouteilles, cartons et autres détritiques « oubliés » sur le bas-côté ou dans le fossé, en passant !



Enfin, accompagnés d'un agent municipal, une équipe est intervenue sur les espaces publics du cimetière et sur plusieurs sépultures qui ne sont plus entretenues. Après quelques années d'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'enherbement des allées commence à produire un effet visuel apaisant. En complément des interventions programmées du service municipal des espaces verts, cette opération a permis d'arracher des herbes hautes qui apportaient un aspect négligé. Vers 13 heures, dans une ambiance conviviale, les groupes se sont retrouvés, fiers de leur matinée, pour partager le pot de l'amitié et les péripéties de chaque atelier, sous le préau de l'école.

Préserver l'environnement : de la parole aux actes

Face à l'évidence des modifications en cours de notre environnement, chaque institution prône désormais une politique environnementale forte. Encore faut-il passer des paroles aux actes. Dissay en a pris l'habitude...

Des actions y ont été réalisées, dans le cadre du projet régional TVB (Trame verte et bleue) et pollinisateurs en Nouvelle Aquitaine. En 2018 et 2019, cela a été possible grâce à un cofinancement Région Nouvelle-Aquitaine et Grand Poitiers pour 8 025 € et commune de Dissay pour 3 000 €.

Avec deux autres communes du territoire de Grand Poitiers, Dissay a bénéficié également d'un accompagnement de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Poitou-Charentes, pour la réalisation d'actions de sensibilisation à la biodiversité comprenant des temps d'échanges, la rédaction d'un recueil d'idées avec les habitants, des travaux de restauration des milieux et un programme pédagogique auprès des élèves de l'école Paul-Émile-Victor. Le tout représente un budget de 11 025 € pris en charge par la Communauté urbaine.

C'est ainsi que :

- Des Disséens ont pu s'initier à l'ornithologie lors de sorties de découverte des oiseaux du bourg ou de ceux des champs et des haies.



- Des élèves de CM1 et CM2, avec leurs enseignants et les animateurs de la LPO, ont été initiés à la vie des oiseaux du bourg et ont fabriqué et posé des nichoirs dans la cour de récréation. D'autres ont découvert le rôle de la haie pour la biodiversité et ont planté 64 mètres de haie champêtre.
- Le samedi 14 décembre 2019, environ 20 volontaires ont planté 260 mètres d'une haie arbustive avec espaces enherbés, au lieu-dit « les Brûlis », dans le prolongement de la haie plantée en 2017. Soit 320 plants au label « Végétal local » protégés par un paillage (15 balles de 300 kg produites localement par Moïse Bernard). Pour que cela soit possible, une convention a été signée entre la commune, le propriétaire du terrain, M. Boutrot et le fermier, M. Morgeau.



D'autres projets sont également en cours :

- Créer un verger d'arbres fruitiers « locaux », ouvert à la cueillette (dans quelques années). Cela va débuter par la plantation des « porte-greffes » dans le marais du Guéteau, en attendant les opérations de greffe d'espèces locales qui seront encadrées par l'association des « Croqueurs de pommes », avec les élèves de l'école PEV.
- Protéger la colonie d'hirondelles de fenêtres de la rue de l'église. Une étude est en cours pour la pose de planchettes sous les nids d'hirondelles afin d'éviter les salissures au sol et rendre leur présence acceptable par les riverains. Une convention sera proposée aux propriétaires volontaires, avant la période de nidification, au printemps prochain.
- Poser deux nichoirs pour accueillir la chouette effraie dans le clocher de l'église.



Coopération décentralisée : la convention Pô - Dissay est signée

La commune de Dissay s'est engagée à apporter son soutien à l'association de coopération décentralisée Amitié burkinabé Pô-Dissay. Celle-ci agit en faveur de la population de Songo, commune rurale dépendant de Pô.

À l'occasion des Assises Sahéliennes, organisées par le Département de la Vienne en octobre 2019, les élus de Dissay ont reçu le maire de Pô, Akowé Victor Zangouyo, ainsi que les présidents des deux associations locales : Basile Adouabou et Jean-Louis Guilbaud. La convention liant les deux communes et les deux associations a alors été signée officiellement.

Le travail de l'association va donc pouvoir se poursuivre selon les

deux axes déjà expérimentés : le parrainage pour la scolarisation des enfants et la tenue de projets de développement souhaités par les habitants de Songo (l'accroissement de la sécurité alimentaire par le développement de la production vivrière, la santé, l'accès à l'eau et à l'énergie, la gestion des ordures ménagères, etc.).

Des échanges d'expérience vont se mettre en place pour un partenariat profitable à tous. Place à l'action !

Déjà, deux Disséens, membres de l'association, reviennent tout juste de Songo et ont pu enrichir les liens d'amitié entre les deux communautés.

L'exemple a été donné par les élèves de l'école Paul-Émile Victor qui, avant les vacances de Noël, ont réalisé une vente sur le marché et récolté ainsi plus de 850 €, en faveur de la scolarisation de leurs homologues de Songo.

Contact de l'association : 06 22 32 84 12 ou amitiesburkina.po.dissay@gmail.com

Un voyage sur Mars avec 11 Disséens

C'est un projet culturel regroupant plusieurs institutions qui a été proposé aux communes du territoire de Grand Poitiers. Dissay a immédiatement été candidate et a été l'une des quatre communes retenues.

Onze habitants de la commune vont ainsi participer à l'élaboration d'un spectacle qui sera donné



© Compagnie Le Théâtre dans la Forêt

entre le 16 et le 20 mars au Théâtre Auditorium de Poitiers. La compagnie du Théâtre dans la Forêt met en scène *Les Chroniques martiennes*, d'après l'œuvre de Ray Bradbury. Chaque groupe des quatre communes est chargé d'interpréter l'une des nouvelles de cette œuvre. L'enregistrement audio sera ensuite intégré au spectacle, en complément des interprétations des comédiens.

Déjà, une sortie d'atelier, le 18 janvier a permis au public disséen d'avoir un aperçu, à chaud, du travail de notre groupe d'acteurs amateurs. L'enregistrement se déroulera au TAP pour de meilleures conditions techniques.

La bande son et la réalisation de modules qui serviront de support à la

diffusion de ces enregistrements ont été confiées à des élèves de l'École Européenne Supérieure de l'Image. Les sons qui illustreront la chronique interprétée par nos concitoyens ont d'ailleurs été enregistrés sur place. Vous pourrez peut-être y reconnaître les engins de chantier des travaux du centre-bourg, les cloches de l'église ou les cris des enfants de l'école élémentaire lors d'une récréation !

À noter, le module support de la diffusion de la chronique « disséenne » sera exposé à la Médiathèque, à partir de la mi-mars. Si vous n'avez pas pu vous rendre au TAP, vous pourrez alors écouter l'enregistrement de la nouvelle "Les grands espaces".

Bonne écoute et bon voyage sur Mars !

L'instant polar, jamais deux sans trois !

La convention initialement signée entre la mairie de Dissay et l'association organisatrice de L'instant polar prévoyait trois éditions, entre 2018 et 2020. Il y aura donc à nouveau une semaine d'animations autour du polar, entre les 11 et 16 mai prochains, le salon lui-même se tenant le samedi 16 mai.

Mais, en quelque sorte, l'édition 2020 est déjà en cours car le prix littéraire L'instant polar de Dissay est lancé depuis la fin de l'année 2019. La particularité de cette année réside dans une sélection 100 % féminine. Les quatre livres sont disponibles à la Médiathèque de Dissay, et dans plusieurs autres médiathèques de Grand Poitiers qui y participent. Retrouvez ci-dessous les livres en compétition. Pour connaître la gagnante du prix, le rendez-vous est fixé au samedi 16 mai, à midi, à la salle polyvalente de Dissay.



Le programme complet de la semaine est en cours d'élaboration. On y retrouvera certainement une ancienne commissaire divisionnaire, du cinéma, un *Escape Game*... et bien d'autres choses... Il sera dévoilé bientôt !

Les apéros du Barlu



Au 167 rue de Forpuy, Emmanuel Depoix, chanteur et comédien, développe avec sa belle équipe, un projet de lieu culturel, citoyen et solidaire : Le Barlu de Forpuy. Déjà en nombre, Disséennes et Disséens ont pu visiter les lieux en 2019 avant réaménagement et discuter avec enthousiasme autour du concept lors de deux journées ; "Le lait de mai" et "Ô tonne au Barlu".

Les travaux prendront encore du temps mais dès cette année est mise en place une programmation autour d'apéros musicaux. La guinguette du Barlu sera ouverte certains dimanches de 11h à 14 h. Réservez déjà les premières dates...

Infos et réservations : 07 50 58 62 74 ou lebarludedeforpuy@gmail.com

- **29 mars** Le Barlu fête l'heure d'été : *Daniel Champaloux and friends*
- **12 avril** Le Barlu cache les œufs ; *Musique traditionnelle-folk celtique*
- **3 mai** Le Lait de mai
- **24 mai** le Barlu monte au ciel : *Soul-Jazz*
- **14 juin** le Barlu fête l'été : *Musette, chants révolutionnaires et chansons paillardes*
- **5 juillet** le Barlu part en vacances : *Latino, Bossa*
- **6 septembre** le Barlu fête la rentrée,
- **20 septembre** le Barlu s'enivre : *chansons à boire, chants de marins*
- **4 octobre** Ô tonne au Barlu

Un week-end de jeux pour les enfants

Après le succès de l'an passé, la commune de Dissay accueille pour la deuxième fois la société JCJ Events qui transformera pendant deux jours la salle polyvalente et le gymnase en parc d'attractions.

Les grands iront dans le gymnase alors que la salle polyvalente offrira un espace spécifique dédié aux plus petits, dès un an. Les parents sont bien sûr invités à accompagner leurs enfants.

Un moment magique pour les enfants qui pourront évoluer d'un jeu à l'autre. Un moment sans stress pour les parents puisque le paiement du prix d'entrée donne accès à la totalité des propositions. Une buvette sera installée sur place et tenue par des associations disséennes.



Samedi 29 février - Dimanche 1^{er} mars
Non stop de 10h à 18h

Tarif 6 € la journée (avec possibilité de départ et de retour)
Le forfait week-end à 10 €

Connaissez-vous le hapkido ?

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué les tenues noires de nos hapkidoïstes lors du dernier forum des associations en septembre.

Discipline associée de la Fédération Française de taekwondo, le hapkido est un art martial coréen d'auto-défense plutôt... spectaculaire ! Et pour cause, cousin de l'aïkido : *"il comprend un grand panel de techniques dynamiques de respiration, de contrôle des articulations, d'immobilisation, de percussion pieds-poings*

sur les points vitaux, de projection et balayage, de chute" (Source Fédération française de taekwondo et disciplines associées).

Si le cœur vous en dit, venez tester un cours de "hapki" le jeudi à Dissay ! Parallèlement aux cours de hapkido et de taekwondo, le club propose également trois créneaux de body-taekwondo le lundi et le jeudi, ainsi qu'un cours exclusivement féminin le mercredi (tous les horaires sont sur le site). Au programme :

musique, cardio et bonne humeur, pour s'amuser et découvrir le taek tout en douceur.

Bon à savoir pour celles et ceux qui seraient tentés : les inscriptions au club sont ouvertes toute l'année (à noter que le club a reçu le label qualité de la Fédération pour la 4^e fois consécutive).

On vous attend sur les tapis !

Contact : taekwondoalvert@outlook.fr

Denise Karaguitcheff, donner son temps pour les autres

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, le vendredi 10 janvier, des Disséennes et Disséens ont été mis à l'honneur. Ce fût le cas d'une figure de la vie associative locale, Denise Karaguitcheff. Denise s'installe à Dissay avec son mari Jacques, qui deviendra le maire de la commune, et leurs enfants. Elle se rapproche du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire et prend sa première carte en septembre 1970. Le Foyer a durant toutes ces années accueilli de nombreuses activités :

théâtre, judo, photographie, danse folklorique, bibliothèque, et encore de nos jours art floral, halte jacquaire, randonnée, Dissay nature, vannerie, taï-shi-chuan, cinéma et bien sûr la couture où Denise est toujours aussi active.

Durant toutes ces années, Denise s'est investie sans cesse dans le bureau de l'association. Elle en fut durant 35 ans la présidente. Elle s'est acquittée lors de la dernière assemblée générale de sa cinquantième carte d'adhésion.

À une époque où l'on parle de manque d'investissement dans la vie associative, Denise reste un exemple de bénévolat au service des autres. Merci Denise !



Musiques en Clain s'installe du 10 au 12 avril

Avec le printemps, Musiques en Clain revient à Dissay sur le format de trois jours de concerts, du 10 au 12 avril. À noter dès à présent sur vos agendas ! Le directeur artistique, Philippe Argenty, reste fidèle à sa ligne : proposer une programmation qualitative, variée et accessible. La commune qui finance en partie ce festival demande à ce qu'il y ait aussi chaque année une intervention de

musiciens auprès des scolaires. Et quelle intervention cette année ! Des élèves de l'école Paul-Émile Victor vont écrire et composer une chanson qu'ils interpréteront sur scène. Une expérience inoubliable pour ces jeunes Disséennes et Disséens.

En avant-première, découvrez le programme 2020 :

Vendredi 10 avril

Salle polyvalente

Chansons "Ô bec !"

Chanson des élèves de Paul-Émile Victor, en première partie...



Ô Bec ! C'est juste des chansons libres comme l'air, parfois engagées, déjantées, toujours pleines d'humanité, histoire d'éclairer la parole et chasser les petites haines

de nos vies ordinaires. Des couleurs rock, folksong dominant, parfois teintées de blues. On bascule de chansons intimistes à climat, à des ambiances plus rythmées ou drôles.

À rebrousse plumes, ça se veut tranchant, décalé, tendre, avec ou sans prise de bec. À chacun de démêler le vrai du faux, le rêve du réel, ou de laisser faire le vent...

Samedi 11 avril

Salle polyvalente

"Galéon Tango"

Journée tango à Dissay, avec des cours dans l'après-midi, y compris pour débutants, suivis du concert du Galéon Tango. C'est un groupe de cinq musiciens qui inventent un tango alternatif en s'inspirant du tango des années 40 métissé d'influence jazz. Ils seront accompagnés de Marie et Sébastien qui danseront et grâce à qui il y aura autant à voir qu'à écouter. Un spectacle total. Le concert sera suivi d'une milonga, bal tango.



© Jérôme Aurbault

Dimanche 12 avril

Château de Dissay

"Ticket to Swing"

Changement de décor, avec l'aimable autorisation de Christophe Bouvier, c'est dans le cadre prestigieux du château de Dissay que se déroulera le concert du dimanche.



Ticket to Swing : ce trio est composé d'une guitare, d'un violon et d'une contrebasse. Ces musiciens partagent la même passion de la chanson swing, du jazz des années 40 et du jazz manouche. Si vos jambes fourmillent, que votre cœur palpite et que vous voulez balancer, alors il vous faut un "Ticket to swing" !

Une Expo photo 100% disséenne en mars

Les samedi 14 et dimanche 15 mars, un habitant de Dissay, vous invite à une exposition photo. C'est de Dominique Magnant dont il s'agit. Son épouse a été directrice de l'école maternelle de 1966 à 1984. Passionné de photo, Dominique a beaucoup accompagné son épouse lors de fêtes ou animations spécifiques à l'école maternelle. Cela a toujours été l'occasion pour lui de réaliser des portraits des enfants. Regardant récemment ces photos et ne pouvant pas toujours reconnaître ces enfants, il est venu une idée au couple Magnant : exposer un jour ces photos. Ce sera

l'occasion pour ces enfants, devenus adultes, de se reconnaître ou de reconnaître leurs camarades de classe. Celles et ceux qui ont fréquenté l'école, qui ne s'appelaient pas encore Tony Lainé, sont donc invités à ce sympathique rendez-vous. Et si vous n'êtes pas allés à l'école à Dissay, vous pourrez apprécier la maîtrise du photographe dans l'art du portrait.

**Maison
des associations
14 et 15 mars
10h - 12h et 14h - 18h**





Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr, sur l'appli *CommuneConnecté Dissay* et sur facebook *Dissay Animations*

FÉVRIER 2020

- Mardi 18**
Atelier de peinture végétale
Espace Mendès-France Médiathèque
- Samedi 22 et dimanche 23**
Championnat départemental individuel de twirling
Twirling Club Gymnase
- Lundi 25 au vendredi 29**
Stage basket 100% anglais
Val Vert Basket Gymnase
- Jeudi 27 - Cinéma chez nous :**
Marche avec les loups
Mairie + F.E.P.S. Salle polyvalente
- Samedi 29 et dimanche 1^{er} mars**
Structures gonflables
JCJ Events Salle polyvalente et gymnase

MARS 2020

- Samedi 7 - Loto**
CSD Foot Salle polyvalente
- Dimanche 8**
Vide grenier petite enfance
Karabouille Salle polyvalente
- Vendredi 13 - Plantation de haie**
Avec le collège de Jaunay-Marigny
- Samedi 14 - Dissay quoi ?**
Comité de jumelage Salle polyvalente
- Dimanche 15**
Élections municipales 1^{er} tour
Mairie Salle polyvalente
- Mercredi 18 - L'heure du conte**
Grand Poitiers et mairie Médiathèque
- Jeudi 19**
Commémoration guerre d'Algérie
FNACA et mairie Monument aux morts
- Samedi 21 - Gala du twirling**
Twirling l'Espoir Gymnase
- Dimanche 22**
Élections municipales 2^e tour
Mairie Salle polyvalente
- Lundi 23 au samedi 28**
Ramassons à tout bout de champ
Coopérative agricole de la Tricherie
- Mercredi 25 - Carnaval des écoles**
Mairie + écoles + APE + Comité des fêtes
- Jeudi 26**
Cinéma chez nous :
L'appel de la forêt
Mairie + F.E.P.S. Salle polyvalente
- Samedi 28**
Balade Nature dans les marais
CPIE Val de Gartempe
- Dimanche 29**
Le Barlu fête l'heure d'été
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy

AVRIL 2020

- Vendredi 10 au dimanche 12**
Musiques en Clair
Les clés du classique et mairie Salle polyvalente et château de Dissay
- Dimanche 12 - Le Barlu cache les œufs**
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy
- Dimanche 12 - Loto**
Club cynophile Salle polyvalente
- Samedi 18 - Loto**
ACCA Salle polyvalente
- Dimanche 19 - Thé dansant**
Carrefour de l'amitié Salle polyvalente
- Mercredi 22 - Atelier Cuisine sauvage**
CPIE seuil du Poitou
- Jeudi 23 - Cinéma chez nous**
Mairie + F.E.P.S. Salle polyvalente
- Samedi 25 - Le TACO fête ses 5 ans**
TACO La Mouranderie

MAI 2020

- Vendredi 1^{er} - Thé dansant**
FNACA Salle polyvalente
- Dimanche 3 - Le lait de mai**
Le Barlu de Forpuy 167 rue de Forpuy
- Vendredi 8 - Commémoration armistice**
Mairie Monument aux morts
- Samedi 9 - Forum vert et Troc plantes**
École PEV, Dissay nature et CPIE École PEV
- Lundi 11 au samedi 16**
Semaine du polar
L'instant polar et mairie
- Mercredi 13 - L'heure du conte**
Grand Poitiers et mairie Médiathèque
- Vendredi 15 - La bibliothèque des bébés**
Grand Poitiers et mairie Médiathèque
- Samedi 16 - Salon du polar**
L'instant polar et mairie Salle polyvalente
- Samedi 16 - Open de mölkky**
Mölkkyroscope Camping municipal
- Dimanche 17 - Galerie éphémère**
Nouvel' air Salle polyvalente
- Mercredi 20 - Balade nature et éco pastoralisme**
C.E.N. - N.A. Coteau des Pendants
- Jeudi 21 - Cinéma chez nous**
Mairie + F.E.P.S. Salle polyvalente
- Dimanche 24 - Le Barlu monte au ciel**
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy
- Dimanche 24 - Compétition de Twirling**
Twirling l'Espoir Gymnase
- Samedi 30 et dimanche 31**
Dissay en fête
Comité des fêtes Gymnase et salle polyvalente
- Samedi 30 - Sortie orchidées**
Vienne Nature

De juin à septembre viendront s'ajouter les événements dans le cadre des **Rendez-vous de l'été**
Programmation en cours

JUIN 2020

- Samedi 6 et dimanche 7**
Stage de danse hip-hop
You move, you dance Salle polyvalente
- Samedi 13**
À la recherche des plantes messicoles
Vienne Nature
- Dimanche 14 - Le Barlu fête l'été**
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy
- Dimanche 14**
Compétition régionale Grip zéro
Aérodraft Team Gymnase
- Mi-Juin à Septembre**
Les rendez-vous de l'été 2020
programmation en cours Mairie Dissay
- Vendredi 19 - Fête Vive l'été et la musique**
APE + écoles + Mairie + Comité des fêtes Salle polyvalente
- Samedi 20 - Finale du Trophée JVC**
Judo-club de la Vallée du Clair Salle polyvalente
- Dimanche 21 - Fête de la musique**
TACO + La Cirquerie Puygremier

JUILLET 2020

- Dimanche 5 - Le Barlu part en vacances**
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy
- Dimanche 5 - Thé dansant**
Carrefour de l'amitié Salle polyvalente
- Mardi 14 - Fête nationale**
Mairie Monument aux morts et la Plage

AOÛT 2020

- Mercredi 19 - Marché des producteurs**
Mairie et Chambre d'agriculture Esplanade du 14 juillet

SEPTEMBRE 2020

- Dimanche 6 - Le Barlu fête la rentrée**
Les apéros du Barlu 167 rue de Forpuy
- Samedi 12 - Forum des associations**
Salle polyvalente
- Dimanche 13 - Thé dansant**
Carrefour de l'amitié Salle polyvalente
- Samedi 19 - Balade botanique**
Vienne Nature

Sur les registres de l'Etat civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...

- Gaston Berger
- Raphaël Champion
- Elena Cheaib
- Ariah Clerté

Milla Derudas

- Charles Leroy
- Samuel Khedimi-Mercier
- Julia Portère

Lily Remaud

- Billie Trouvé

Mariages

- Chloé Millon et Adrien Brémond

Décès...

- Gérard Abonneau
- Gérard André
- Gérard Audoux

Marie-Thérèse

- Besch, veuve Martin
- Gérard Di Mascio
- Sylvie Massonau, épouse Gonneau

Katia Minier

- Yvette Perreux, épouse Triquard
- José Ribeiro

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.